

Le petit corps, pendant qu'une personne allait prévenir la mairie, puis la gendarmerie d'Anzin. On attendait, le docteur Duhalet, mandé, se rendit à la mairie, où le cadavre avait été déposé. Le praticien déclara que l'enfant était venu à terme et parfaitement constitué. Mais, qui, remonte à cinq ou six jours, serait dû à l'asphyxie par strangulation. Le parquet de Valenciennes a été saisi, et ordonna sans doute l'autopsie légale du cadavre. La gendarmerie de Valenciennes, sur son côté son enquête sur cette mystérieuse affaire.

L'INFANTICIDE D'HASPRES

TRANSPORT DE LA MÈRE CRIMINELLE
Irina Pol était, nous l'avons dit, visitée chaque jour par le docteur Lemaire. Celui-ci a constaté, hier matin, que son état de santé permettait son transport. Le maire a aussitôt fait prévenir la gendarmerie de Valenciennes, qui est arrivée dans l'après-midi et a escorté à Valenciennes l'infanticide, qui a été transportée en voiture. Elle a été écrouée à la maison d'arrêt, vers cinq heures du soir.

LE Crime mystérieux DE LA RUE GAMBETTA A LILLE

L'ALIBI DE MAURICE BOUCHE
Nous avons déjà vu à nous occuper de l'alibi que nous avait donné Maurice Bouche. Nous avons dit quelle serait la réponse à l'incrimination de la plupart des nouveaux témoins.

La justice a commencé à vérifier cet alibi. Hier, M. Broigne, commissaire aux délégations judiciaires, en vertu d'une commission rogatoire, a entendu MM. Comblat, Amand Delzenne et Lemaire.

Nous avons pu voir un de ces témoins. Ils ont bien effectivement rencontré, le soir du crime, entre 5 heures 30 et 5 heures 12, Maurice Bouche. Celui-ci, en passant près de deux, dit même « Bonjour » à M. Amand Delzenne.

Mais Bouche n'était pas seul. Il était avec Tschuzenetz, mais n'avait pas de relations avec lui pendant les dernières semaines qui ont précédé le crime.

S'il n'a pris aucune part à celui-ci, pourquoi il trouvait-il, juste ce qu'il faut, le « berlioz » et pourquoi l'a-t-il caché ?

Nous avons déjà dit que, deux jours avant l'assassinat de Mlle Hérold, Tschuzenetz et Bouche avaient été ensemble dans un estaminet. Les trois témoins entendus par M. Broigne déclarent que, la veille du crime, ils les ont rencontrés, encore ensemble, dans la salle des Pas-Perdus de la gare.

INTERVIEW DU CHEF DE LA SURETE
La santé d'un chef de la Sûreté qu'on ne voit ni ici ni là, quand tout l'appareil de la Justice et de la police est en mouvement pour une affaire sensationnelle, est une chose trop précieuse. Depuis lundi, on n'aperçoit plus M. Jérôme, chef de la Sûreté. Chaque fois que nous nous présentons à son cabinet, la réponse était la même : « Il est sorti ».

M. Jérôme était en voyage. Nous avions quelque raison de nous en douter. Mais M. Jérôme est de retour, puisqu'il est l'objet d'une manifestation sympathique de la part de ses agents. Le moment est bien choisi pour essayer de l'interviewer.

Vous avez fait un bon voyage, M. le chef de la Sûreté ?
— Merci ; très bon.
— Alors le résultat est...
— M. Jérôme prend un air déçu.
— « Quelques affaires de famille... »
— Oui, de cette même famille qui, à notre retour, vous offre la bronze superbe qui orne votre bureau.

M. Jérôme défend. Il paraît très intéressé par le sujet, mais il ne veut pas répondre à nos questions, de questions d'un ordre tout différent. Il a l'air de ne pas les comprendre. « Voyons M. Jérôme, n'avez-vous pas vu prendre une toute petite interview de votre voyage ? »

Comme à Clairette ou à Paule ?... Mais vous avez voyagé, vous aussi, depuis que je ne vous ai vu ?
— Et rien ne vous a été de ces voyages ; le récit s'en trouve tout en long dans le journal pour lequel j'écris. Pourquoi seriez-vous plus cailloteur ?

Je vous assure que je n'ai rien à vous apprendre.
— M. le chef de la Sûreté est impénétrable.
— « Alors voudriez-vous me dire ce que vous en savez de la famille rangée, fautive, il y a trois nuits, au « Harenz Salé », à Bruxelles ? Mon ami Jean C... que je vous ai présenté, il n'y a pas longtemps, et qui, comme vous devez vous le rappeler, habite rue Antoine-Danassart, vous a parfaitement reconnu... »

M. Jérôme ne peut plus se défendre. Il est obligé d'avouer, avec combi de réticences, qu'il a connu nombre de « bons gars » à Bruxelles : « Fritz », la « Métropole », les « Trois Suisses ».

À la recherche des traces de Bouche ?
— Puisse-t-il y aller et qu'on ne peut rien vous cacher.
Bouche aurait-il fréquenté la bas des garçons, le café, des femmes de jeunesse vive ? Il répond sans compter.

On sait qu'il s'était « frusqué », à neuf. Son paradis lui aurait coûté une certaine somme. Il a acheté un pantalon, le chapeau avec lequel il est revenu à Lille. Il a tenu des propos fort compromettants.

Nos correspondants ne s'étaient pas trompés et l'hypothèse que nous avions faite est aussi celle de la police. On recherche Antoine Tschuzenetz et Pauline Dumortier dans les ports de la Belgique et de la Hollande.

Tentative d'Assassinat A LILLE

Un ménage Italien. — La jalouse. — Autre dissimulé. — A coup de couteau. — Suite du meurtre. — A l'état de la victime.

Après l'assassinat de Marquette, près de Lille ; après le crime mystérieux de la rue Gambetta ; après la tentative de meurtre de la rue Rabalais, voici qu'un autre drame s'est déroulé, hier, causant dans le quartier de Moulins-Lille une profonde émotion.

C'est un véritable drame, qui a eu lieu au « BAR DE L'AVENIR »
Il y a environ cinq mois, arrivait à Lille un ménage italien, Pierre Salvo, né à Marsala le 15 janvier 1860, et sa femme, Pierrina Paterna, née à Palermo, le 7 avril 1870.

Ils s'étaient mariés à Marsala en 1900. Ils étaient venus à Lille, attirés par la présence dans cette ville, d'une tante, Mme Conception Balzani, leur oncle, et de leur cousin, M. Balzani.

Ils logèrent d'abord en garni, chez M. Bignon, chemisier, de Paris. Trois semaines après leur arrivée, Pierre Salvo, qui avait essayé de « placer » des vins, retourna en Italie pour ce commerce. Il en revenait, quelque temps après, ramenant avec lui une jeune fille, une femme, une petite brune, Emma Paterna, âgée de 16 ans.

Les époux louèrent alors, le 30 octobre 1901, l'immeuble situé à l'angle des rues de Condé et d'Artois et qui porte le numéro 159 de cette dernière rue.

Leur tante venait loger dans la même maison et habitait le premier étage. Le 2e était occupé par M. et Mme Fourmaux.

Le ménage Salvo-Paterna avait, en outre, succédé à M. Deconvyck, qui exploitait un débit au rez-de-chaussée, à l'enseigne : « Bar de l'Avvenir ».

C'est dans cette maison que s'est déroulé le drame que nous allons raconter.

Pierre Salvo, depuis son retour, s'était montré d'un caractère irascible et jaloux. En rentrant à Lille, il avait demandé à sa femme ce qu'elle avait fait pendant son absence.

Elle lui avait répondu qu'elle n'avait rien fait, qu'elle n'avait rien vu, qu'elle n'avait rien entendu. Mais Pierre Salvo s'en était montré irrité.

Sa femme, qui est encore à Paris, ne prétendait pendant à aucune critique et les mauvaises langues, dans le quartier, n'avaient pas osé s'exercer sur son compte.

Il était une autre cause de dissension dans le ménage. Pierre Salvo voulait quitter Lille pour aller à Turin.

Sa femme, retenue par les affaires de l'estaminet qui allaient bien et, sans doute aussi, par sa tante, succession à soigner, s'opposait à ce départ. Des querelles s'élevaient assez fréquemment entre le mari et la femme.

On dit que ce-ci et ce-là. « Pierre Salvo se montrait, depuis quelques semaines, tout détraqué », disent les voisins.

Hier matin, probablement après une nouvelle discussion, Pierrina Paterna descendait faire l'ouverture de l'estaminet, et en quittant la chambre conjugale, fermait à clé la porte de celle-ci.

Vers midi un quart, elle remontait et portait à son mari un petit déjeuner, composé de café et de tartines.

« Que passait-il alors ? La discussion du matin se reprit-elle. Le mari se montrait mécontent de ne pas aller à Turin. Il se lamentait et disait qu'il ne savait plus où aller. Il se lamentait et disait qu'il ne savait plus où aller. Il se lamentait et disait qu'il ne savait plus où aller. »

chambre. Il y expirait vingt minutes après. Dans sa chute il s'était brisé la colonne vertébrale.

LES FAISEUSES D'ANGES A ROUBAIX

Un avortement qui date de 1900. — Fœtus brûlé. — Deux arrestations.

Les nommées Verhelle Céline, 23 ans, sol-geneuse, demeurant boulevard Gambetta, 115, et Lepère Angéline, dite Maria Printemps, 36 ans, journalière, même adresse, ont été mises en état d'arrestation mercredi, sous l'incrimination d'avortement et complicité, puis d'avoir brûlé le fœtus dans un poêle, allumé au préalable.

Ce crime qui remonte au mois de septembre 1900, a été commis dans la chambre de la fille Verhelle. L'aide d'un infirmier, toujours en sa possession, au cours d'une perquisition faite avec son consentement. Céline Verhelle a été aidée et peut-être poussée à l'avortement par Angéline Lepère qui serait une faiseuse d'anges. C'est cette dernière qui, sur le désir de l'avortée, aurait jeté le fœtus dans le feu.

Les inculpées, après avoir nié pendant 8 heures, sont entrées dans la voie des aveux. Hier matin, les inculpées ont été écrouées à la maison d'arrêt de Lille.

Le père de Céline Verhelle est un pivrot qui raconte à tous son histoire lorsqu'il est ivre.

Or, il y a quelque temps, étant saouli, il confia à une jeune Demyer, beau-père d'une de ses filles, le secret de son sang qui est mon sang.

Ce propos intriguait Demyer, qui pressa son compère Verhelle, et apprît ainsi la vérité.

Or, Demyer, subit actuellement une peine de prison. — Dix mois croyez-vous, à l'abbaye de Loos.

Afin d'obtenir sa grâce et d'obtenir le retrait de la mesure d'expulsion prise à son égard, il résolut de se faire indicateur, et fit parvenir des révélations au Parquet, lequel chargea M. Grimaldi, commissaire de police du 5^e arrondissement, d'ouvrir une enquête.

Si nous sommes bien informés, nous croyons savoir, qu'au cours de l'instruction de cette sensationnelle affaire, M. Grimaldi a découvert d'intéressantes choses qui nous promettront d'autres arrestations.

Les faiseuses d'anges feraient de brillantes affaires dans notre ville.

Fédération des groupes de Libre-Pensée socialiste de la région du Nord et du Pas-de-Calais

Le Congrès annuel aura lieu le 8 mai à Wattignies, près Lille.

Les groupes adhérents qui auraient des propositions à faire ou des questions importantes à poser, sont priés de les adresser au secrétaire général de la Fédération, M. Grimaldi, commissaire de police, qu'ils soient discutés au prochain congrès.

Les adhésions et toute la correspondance doivent être adressées au siège de la Fédération, Estaminet de Versailles, rue de Fols, à Lille.

Le dimanche 27, à 10 heures précises du soir, réunion du Comité fédéral. La présence de tous les délégués est absolument indispensable.

Le secrétaire général, E. LONGRETT.

Les autorités de Naples ont été prévenues par un télégramme de la capitale de la République, de se tenir prêts à recevoir un contingent de volontaires italiens.

Le Président de la République et Mme Emile Loubet ont assisté au défilé derrière les fenêtres closes du palais, donnant sur l'avenue Marigny. Devant le palais, le char de la Reine des reines s'est arrêté, les Heures des reines est descendue et a pénétré dans la cour du palais.

Elle a été reçue par des officiers d'ordonnance qui ont conduit dans le premier étage où elle a été reçue par M. Combarieu, le général Dubois et M. Henry Poulain.

M. Combarieu et alors, complimenté la Reine des reines, et lui a remis l'écrin contenant le bijou offert par le chef de l'Etat.

Ce bijou est une délicieuse broche en or vert, formée de deux médaillons, le Président de la République, E. L., entourés.

Comme la journée, la soirée a été fort animée et très gaie.

Le vol considérable de sauterelles venant de l'étranger, a été signalé par le préfet de la région de Gabès. La sécheresse du sol souffre déjà le sol tunisien, au point de vue de la famine, cette nouvelle calamité plus redoutable encore.

Suivant une dépêche d'Harrismith, les Boers disent que Devet a été blessé d'un coup de feu au bras au cours de l'attaque contre les Nép-Zidards qui eut lieu sur la frontière du Natal.

Un vieillard de 70 ans, nommé Lelonne, de Fauville, près d'Evreux, a été trouvé assassiné dans son lit. La mort remonte à quatre ou cinq jours. Le vol a été le mobile du crime.

Un accident de tramway s'est produit hier après-midi vers trois heures, avenue Gambetta, à Paris. Huit personnes ont été blessées, dont sept ont reçu leurs premiers soins dans une pharmacie voisine.

Un éboulement s'est produit dans une carrière de sable à Bleriville. Un terrassier a été tué et deux autres blessés dont un grièvement.

La Conférence des Sucres

LES CONSEQUENCES PRACTIQUES
Assomons brièvement les conséquences qui doivent résulter de la nouvelle convention des sucres, telle qu'elle est sortie des laborieuses délibérations de la conférence internationale.

Au point de vue des consommateurs : la diminution du prix du sucre au détail ne sera sentie de façon appréciable qu'après que tous les pays signataires de la convention auront révisé leur législation actuelle pour la mettre en concordance avec la convention nouvelle.

Un exemple que tous ces remaniements pourront être achevés dans l'année qui suivra la ratification de la convention par chacun des pays signataires.

Au point de vue des producteurs : la convention nouvelle respecte absolument leurs intérêts. Il en résultera qu'en général on consommait beaucoup plus de sucre qu'aujourd'hui et que les producteurs trouveront, dans le pays même, l'écoulement de la plus grande partie du sucre qu'ils exportent maintenant, grâce au système si complexe de ristournes, auquel la convention met décidément un terme.

Au point de vue budgétaire : la convention nouvelle, sur le budget des Etats qui ont accordé, jusqu'à présent, des primes en espèces. En France, les primes en espèces se montaient jusqu'à 120 millions par an.

Dernière Heure
La Mi-Carême à Paris

Paris, 6 mars. — Rarement, cette fête populaire fut célébrée avec une telle allégresse, grâce à l'exquise température printanière qui nous enchanterait. Et, pour donner une idée de la joie que nous avons eue, nous ne pouvons que nous en tenir à ce que nous avons vu et entendu. Ce matin, à six heures, dès que les balayeurs eurent achevé leur besogne, les marchands de confiserie s'installèrent sur les boulevards. Ces camelots avisés, connaissant bien leur Paris, escomptèrent sans erreur les succès exceptionnels de la journée.

La Dépopulation figurait un collègue. Par ordre supérieur, le Bourrier, commissaire divisionnaire, a rejoint « un collègue » de son genre ou de révéler un autre costume. Le collègue s'est alors dressé dans un manège de cavalier et l'Université a été mise hors de cause.

Le cortège est arrivé à l'Elysée à deux heures et demie.

A L'ELYSEE
Le Président de la République et Mme Emile Loubet ont assisté au défilé derrière les fenêtres closes du palais, donnant sur l'avenue Marigny. Devant le palais, le char de la Reine des reines s'est arrêté, les Heures des reines est descendue et a pénétré dans la cour du palais.

Elle a été reçue par des officiers d'ordonnance qui ont conduit dans le premier étage où elle a été reçue par M. Combarieu, le général Dubois et M. Henry Poulain.

M. Combarieu et alors, complimenté la Reine des reines, et lui a remis l'écrin contenant le bijou offert par le chef de l'Etat.

Ce bijou est une délicieuse broche en or vert, formée de deux médaillons, le Président de la République, E. L., entourés.

Comme la journée, la soirée a été fort animée et très gaie.

Le repos hebdomadaire

MILLERAND DEVANT LA COMMISSION
Paris, 6 mars. — La commission du travail, réunie ce matin sous la présidence de M. Dubief, a entendu Millerand, ministre du commerce, sur le projet de loi relatif à la loi sur le repos hebdomadaire, mardi prochain, les délégués de l'alimentation, des éleveurs et des marchands de bœufs.

La commission est disposée à se mettre d'accord avec le ministre du commerce sur les bases présentées par celui-ci, d'adhérer au vote d'une loi sur le repos hebdomadaire.

La commission a approuvé ensuite la proposition de loi déposée par M. Raiberti, relative aux sanctions à infliger au Conseil d'Etat en cas de non accord au point de vue du repos hebdomadaire, le ministre des travaux publics et les compagnies de chemins de fer. M. Rose a été chargé du rapport.

Odieux forfait militaire

UN HOMME-CIBLE
New-York, 6 mars. — Un télégramme de Mexico annonce que le conseil de guerre jugera le 17 mars un officier américain, accusé d'avoir exécuté des indigènes à Samor sans jugement. Un des indigènes fut attaché à un arbre ; il reçut le coup de feu et mourut. Le lendemain, les autres furent tués à coups de fusil.

Le conseil de guerre a décidé d'ajouter à la liste déjà si longue des odieux forfaits du militarisme international.

Le jubilé du Pape

LES REPRESENTANTS DES PUISSANCES
Rome, 6 mars. — Ce matin, M. Nisard, ambassadeur de France, accompagné du ministre de France, M. de Navenne, de son secrétaire, M. Laudet, du comte de Ségur et de ses autres secrétaires et attachés de l'ambassade de France composant la mission extraordinaire française à l'occasion du jubilé pontifical, a été reçu par le Pape dans la salle des audiences.

Les murs de cette salle avaient été préalablement ornés des deux tapisseries de Gobelin dont M. Loubet a fait présent au Pape. M. Nisard a lu un discours dans lequel il a remercié le Pape de la bienveillance avec laquelle il n'a jamais cessé de traiter le gouvernement de la République.

Le Pape a répondu qu'il était heureux, en cette circonstance extraordinaire, de recevoir les félicitations des représentants de la République française et de son gouvernement ; il a remercié pour les deux magnifiques tapisseries qui, dit-il, font un précieux cadeau à la République.

Le Pape a invité ensuite M. Nisard à le suivre dans ses appartements particuliers où, après présentation de sa suite, ils ont causé quelques instants.

Meyer était tout-puissant à la préfecture : il avait pu faire ses affaires, et grâce à la complicité d'un architecte, Glerd, les 100 millions touchés des pots-de-vin et fit une petite fortune. Mais la médaille eut un revers.

Charles Meyer est un prisonnier depuis plus de deux mois, tandis que l'architecte Glerd, qu'on prétend son complice, a été laissé en liberté.

L'accusation reproché à Meyer de s'être fait donner, de concert avec Glerd, une certaine somme par les frères Lombard, entrepreneurs, chargés de la construction de l'hôtel de la police, rue Desbassay.

Meyer ne catégoriquement avait touché le moindre pot-de-vin des frères Lombard, ou plus exactement de Lombard aîné, qui s'occupait spécialement de l'hôtel de la police, qui, depuis, est mort à Seyssel, dans des circonstances assez tragiques.

LES DEBATS
L'audience est ouverte à neuf heures. Les débats sont présidés par M. le conseiller Wencker.

M. le procureur général Audier occupe le siège du ministère public, il est assisté de son substitut, M. Carrier.

Au banc de la défense sont assis M^{rs} Arès et Bayard, du barreau de Lyon, et deux autres avocats, qui se portent parties civiles, sont respectivement représentés par M^{rs} Chaumié, sénateur du Rhône et Garçon, et par M^{rs} Dubreuil, ancien bâtonnier, qui fut l'avocat officio de l'architecte Caserio.

Meyer, qui, durant sa détention, fut deux fois gravement malade, paraît assez bien et son état est satisfaisant. Il ne semble pas gêné par sa complicité avec l'architecte Glerd, qui a été condamné à la prison pour complicité.

On sait que les faits relatés par l'accusation se rattachent d'abord à la construction du nouvel hôtel de police, dont le projet fut confié à Meyer. Une sollicitation de témoins sont cités, parmi lesquels M. Marly, secrétaire général de la préfecture du Rhône, à l'audition duquel l'accusation et la défense déclarent s'être opposés.

Quant à M. Rivaud, l'ancien préfet du Rhône, qui ne répond pas à l'appel de son nom. Glerd et Meyer ont été entendus par M. Versailles et adressé au procureur général, atteste que l'état de santé de M. Rivaud ne lui permet pas de se rendre à Lyon.

Il se agit de l'interrogatoire auquel il va procéder, M. le président Wencker, s'adressant à Meyer, lui dit :

Je vous interroge le premier, parce que dans le système de l'accusation, vous êtes considéré comme l'auteur principal du crime de corruption de fonctionnaire, que vous auriez commis avec la complicité de Glerd ; parce que les preuves des faits relatés par l'accusation contre vous sont rapportées, la plus lourde part de responsabilité vous incombe.

Des réflexions délicates qu'il est bon de préciser de façon nette viennent à mon esprit, pour vous le préciser.

Vous êtes sous le coup d'une accusation grave par son caractère infamant et par les conséquences qui peuvent en résulter. Vous êtes encore bien jeune, vous êtes un personnage important à la préfecture, personne ne peut le conseiller.

Aujourd'hui, vous voulez acculer à défendre votre honneur, celui de votre femme et de vos enfants. Je me demande donc si votre intérêt bien compris n'est pas de dire la vérité, mais la vérité tout entière, dite sans arrière-pensée, sans réserves et sans ménagements.

En dépit de cette obligation, Meyer nie de la façon la plus formelle tous les faits relatés à sa charge.

Le président interroge ensuite le co-accusé, Glerd, à qui il reproche d'avoir majoré les chiffres du devis de l'hôtel de police, dans le but de procurer à Meyer et à lui-même une somme de 100 millions.

L'accusé répond qu'il a agi loyalement et qu'il n'a rien à se reprocher.

Un entend ensuite les témoins. Le chef de cabinet du Pape du Pape, M. de Ségur, déclare qu'il n'a rien vu, dans le cabinet de Meyer, d'appareils qui lui sembleraient suspects.

Cette nouvelle est excessivement importante et on peut croire que de graves résolutions seront prises dans cette conférence qui a eu lieu entre les trois chefs.

Les Trois Mousquetaires

par Alexandre DUMAS

XXVII
La femme d'Athos

— Mais c'est une tyrannie, s'écriaient-ils en très bon français quoique avec un accent étranger, que ce maître fou ne veuille pas laisser à ces hommes gens l'usage de leur épée. Ça nous allons enfoncer la porte, et s'il est trop enragé, nous le tuons !

— Tout beau, messieurs ! dit d'Artagnan en tirant ses pistolets de sa ceinture ; vous ne tuez personne, s'il vous plaît. — Bon bon, disait derrière le porte la voix calme d'Athos qu'on ne laisse un peu entrer, ces mangeurs de petits enfants, et nous allons voir.

— Planchet, dit d'Artagnan en armant ses pistolets, je me charge de celui qui est en haut, charge-toi de celui qui est en bas. Ah ! messieurs, vous voulez la bataille ! eh bien ! on va vous en donner !

— Mon Dieu ! s'écria la voix creuse d'Athos, j'entends d'Artagnan, ce me semble. — En effet, dit d'Artagnan, en haussant la voix, s'il n'est pas mort, mon ami !

— Ah ! bon alors, dit Athos, nous allons les travailler ces enfonceurs de portes. Les gentilshommes avaient mis l'épée à la main, mais ils se trouvaient pris entre deux feux et ils hésitèrent un instant encore ; mais, comme la première fois l'orgueil l'emporta, et un second coup de pied fit craquer la porte dans toute sa hauteur.

— Range-toi, d'Artagnan, range-toi, cria Athos, range-toi, je vais tirer. — Messieurs, dit d'Artagnan, que la réflexion abandonnât jamais, messieurs, songez-y ! De la patience, Athos. Vous vous engagez là dans une mauvaise affaire et vous allez être criblés. Voici mon valet et moi qui vous lâcherons trois coups de feu, sans que vous arriviez à la cave ; puis, nous aurons encore nos épées, dont je vous assure, mon ami et moi nous jouons passablement. Laissez-moi faire vos affaires et les miennes. Tout à l'heure vous aurez à boire, je vous en donne ma parole de gentilhomme.

— Ah ! en reste, grogna la voix railleuse d'Athos, qui sentait une sueur froide couler le long de son échine.

— Comment, s'il en reste ! murmura-t-il. — Que diable ! si en reste, reprit d'Artagnan ; soyez donc tranquille, à vous deux il n'en restera pas une goutte. Messieurs, remettez vos épées au fourreau.

Et d'Artagnan donna l'exemple. Puis, se retournant vers le maître, lui fit signe de désarmer son mousqueton.

Les Anglais, convaincus, remirent en grommelant leurs épées au fourreau. On leur raconta l'emprisonnement d'Athos. Et comme ils étaient bons gentilshommes, ils donnèrent tout à l'hôtelier.

— Maintenant, messieurs, remettez chez vous, dit d'Artagnan, et dans dix minutes, je vous réponds qu'on vous y portera tout ce que vous pourrez désirer.

— Les Anglais saluèrent et sortirent. — Maintenant que je suis seul, mon cher Athos, dit d'Artagnan, ouvrez-moi la porte, je vous en prie.

— A l'instant même, dit Athos.

Alors on entendit un grand bruit de fagots et de poutres qui se brisaient ; c'était les Anglais qui se battaient dans les bastions d'Athos, que l'assise démolissait lui-même.

— Un instant après la porte s'ouvrit, et l'on vit parer la tête pale d'Athos qui, d'un coup d'œil rapide, explorait les environs.

— D'Artagnan se jeta à son cou et l'embrassa tendrement ; puis il voulut l'entraîner hors de ce séjour humide, alors seulement il s'aperçut qu'Athos chancelait.

— Vous êtes blessé ? lui dit-il.

— Mort pas le moins du monde ; je suis très-mort, voilà tout, et jamais homme n'a mieux fait ce qu'il faut pour cela. Vive Dieu, mon hôte ! il faut que j'en aie un peu moins pour ma part cent cinquante bouteilles.

— Miséricorde ! s'écria l'hôte, si le valet en a lu la moitié, du maître seulement, je suis ruiné.

— Grimaud est un laquais de bonne maison, qui ne se serait pas permis de faire le même forfait que moi ; il a bu la pièce seulement ; l'autre, je crois qu'il a oublié de remettre le faussé. Entendez-vous ? cela coule !

d'Artagnan partit d'un éclat de rire qui changea le frisson de l'hôte en frivole chère.

En même temps, Grimaud parut à son tour derrière son maître, le mousqueton sur l'épaule, la tête tremblante, comme ses sautoirs l'étaient, et se jeta à son cou et se mit à l'assaut par devant et par derrière d'une liqueur grasse que l'hôte reconnut pour être sa meilleure huile d'olive.

Le cortège traversa la grande salle et alla s'installer dans la meilleure chambre de l'hôtel, que d'Artagnan occupa d'autorité.

Pendant ce temps, l'hôte et sa femme se précipitèrent avec des lampes dans la cave, qui leur avait été si longtemps interdite et où un affreux spectacle les attendait.

Alors les fortifications auxquelles Athos avait fait brèche pour sortir et qui se composaient de fagots et de planches et de futilités vides entassées selon les règles de l'art stratégique, on voyait ça et là, nageant dans des mares d'huile et de vin, les ossements de tous les jambons mangés, tandis que d'Artagnan se débattait dans les cassés jonchés tout l'angle de la cave ; et sur un tonneau, dont le robinet était resté ouvert, perlaient par cette ouverture les dernières gouttes de son sang. L'image de la dévastation et de la mort, comme dit le poète de l'antiquité, régnait sur un champ de bataille.

— Mon cher ami, dit d'Artagnan, si vous nous renfermez tous les quatre dans votre cave et nous yerrons si véritablement le dégat est aussi grand que vous le dites.

tes futilités. On n'est pas si diable qu'on est à l'air. Voyons, viens ici et caissons.

L'hôte s'approcha avec inquiétude.

— Viens, le dis-je et n'aie pas peur, continua Athos. Au moment où j'allais te payer j'avais posé ma bourse sur la table.

— Cette bourse contenait soixante pistoles, où est-elle ?

— Dépêde au greffe, monseigneur, on avait dit que c'était de la fausse monnaie.

— Eh bien ! fais-toi rendre ma bourse et garde les soixante pistoles.